



Lettre ouverte à **Monsieur Thierry Muriel**, tout à la fois:

- **Président** de l'Association des Pêcheurs de la Sée et
- **Partie prenante** active du projet du Centre d'Enfouissement Départemental aux Champs Jouault.

Brécey le 29 septembre 2004

Monsieur,

Nous pensions que, Président de la Société de Pêche, vous étiez un **amoureux passionné** de la Sée et que vous partagiez, avec nous, une authentique sensibilité écologiste.

C'est donc avec **stupeur** que nous apprenons que vous **défendez** un projet d'installation d'une "**Mégapoubelle**" de 35 hectares avec une capacité de **65 000 tonnes par an** pendant 20 ans..... à proximité de la Sée, dans une vallée qui est inscrite dans Natura 2000, au coeur d'un réseau d'alimentation en eau potable, "en 2003 nous avons **pompé 480 000 m3 d'eau** dans le Glanon pour 12 Communes, plus ce que l'on donne à Villedieu", Casimir Lechevallier, Maire de Saint-Pois, Président du Syndicat de l'eau - (*Ouest-France, 19 Juillet 2004*).

L'argument complaisamment annoncé par les promoteurs selon lequel "*l'imperméabilité totale du stockage serait assuré*", ne rassure personne. Le Titanic aussi était garanti insubmersible ! Et comment peut on parier sur une imperméabilité totale (*sic*) sur une période qui dépasse le siècle.....

Le "*contrôle rigoureux des admissions*", censé protéger le site de tout enfouissement de produits toxiques ou dangereux est naturellement solennellement promis par les promoteurs.

Nous savons bien sûr que cette promesse ne vaut que pour ceux qui l'écoutent, puisque nul n'ignore que certains centres d'enfouissement privés réalisent leurs meilleures affaires lors de l'enfouissement confidentiel de déchets industriels amenés en transports nocturnes par des camions bien souvent étrangers.

En vérité nous serions plus rassurés si le C.E.T. était un établissement public, ce qu'il devrait être d'ailleurs puisque l'activité présente tout à la fois le caractère d'un service public et celui d'un monopole.

Nous espérons que ces réflexions vous permettront de vous "**resaisir**" et que vous participerez avec nous au combat contre cette aberration écologique.

Dans l'attente de votre décision acceptez nos salutations

Pour le Bureau de B.A.

Yves Mancel.

N.B.: 65 000 tonnes par an représente environ 40 semi-remorques / jour, (sans compter les transports de nuit !), qui traverseront les bourgs de Cuves, Brécey, Tirepied.....
"*Le point culminant sera de 5 mètres maximum*", selon les promoteurs, c'est déjà une belle montagne qui, sans doute, parviendra à dépasser ce record d'altitude.